



N° 200 JANVIER – FEVRIER 2018 <u>www.stgi.fr</u>



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE LE 05 JANVIER 2018 A 18H30 A LA SALLE DES SPORTS



N CETTE PERIODE DE FIN D'ANNÉE, toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite de passer de joyeuses fêtes et vous offrent leurs meilleurs Vœux pour 2018.

2017 aura été une année avec de nombreuses réalisations: aménagement paysager et PMR du Cimetière, construction d'une Salle de Motricité pour l'école communale, rénovation de l'éclairage public, acquisition de modules pour le skatepark décorés par le GPAS, création d'une rampe pour l'accessibilité PMR de l'Epicerie, rénovation logement Les Courtils...

D'autres sont en cours notamment la rénovation et l'extension de la Bibliothèque Municipale qui s'inscrit dans le programme TEPCV (Territoire à Energie Positive pour le Croissante Verte).

Ces travaux ont fait appel aux entreprises mais aussi aux employés communaux qui mettent leurs diverses compétences aux services de la municipalité. C'est aussi à l'ensemble du personnel communal que nous adressons nos remerciements pour le travail effectué.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs Vœux pour cette année 2018.

L'Equipe municipale

C ALLE DE MOTRICITÉ

La Salle de Motricité a été inaugurée ce samedi 09 décembre en présence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur l'Inspecteur Académique, des élus et de l'équipe enseignante.



C ITE INTERNET

Pensez à consulter le site internet de la Commune de Saint-Germain-sur-Ille sur:



<u>www.stgi.fr</u> ou <u>www.saint-germain-sur-ille.fr</u>

Vous y retrouvez :

- ➤ La vie municipale: les principales décisions et actions engagées,
- ➤ La vie quotidienne : cantine, horaires, services, démarches administratives,
- ➤ La vie culturelle : bibliothèque, spectacles, galerie d'exposition,
- ➤ La vie associative: présentation des associations, leurs activités, le calendrier des manifestations.

xpositions Horaires:

Horaires: Samedi 14h à 19h

Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 artsdille.valdille-aubigne.fr



Du 06 au 28 Janvier - Cool Diabang & JpH Rennes

Cool Diabang (France-Sénégal), artiste engagé, plasticien, peintre, sculpteur performeur et musicien, diplômé de l'École Nationale des Beaux Arts de Dakar et **JpH Rennes** (France-U.S.A), artiste plasticien autodidacte en peinture acrylique semi-figuratif, natif de Berkeley en Californie, présentent «Senegal California ».



Du 9 au 19 janvier :

Travail en symbiose des deux artistes ensemble et séparément. L'Atelier sera ouvert au public le week-end et pendant la semaine du lundi 8 au vendredi 12 janvier *.

Le Vendredi 19 janvier:

Atelier ouvert et « Finissage » dans l'Atelier-Galerie de 18h30 -20h.

Exposition des Œuvres réalisées du 9 au 19 janvier. Partage avec le public en présence des deux artistes. Un film de leur création sera diffusé pendant l'atelier 'Sénégal-California ».

* Horaires d'ouverture au public (en semaine) pour l'ateliercréation: du 8 janvier au 12 janvier - 10h-12h30/ 14h30-18h30

> Vernissage le 5 janvier à 18h30 Finissage le 19 janvier à 18h30

> > www.cooldiabang.com Facebook : JpH Rennes

Du 03 au 25 Février - Christian TELL

Travail de matière et de transparence, Christian Tell essaie de nous transporter dans un monde de sérénité. Après plusieurs années de peinture figurative fortement inspirée des grands peintres de la Renaissance, il s'éloigne de la perspective linéaire pour se tourner vers un art plus abstrait.

Les grands maîtres tels que Zao Wou-Ki, Pierre Soulages, Anselm Kiefer, l'ont définitivement révélé.



"Entre erreur et réussite: toute réflexion intelligente devient un échec.

Entre hasard et préparation: mon travail devrait être à chaque fois une

invention.

Entre obscurité et lumière: revenir à chaque fois pour un peu plus de bleu ou un peu moins de rouge, quel dommage.

Entre repos et travail: je dois patienter long-

temps, être obstiné et besogneux et attendre encore.

Entre imaginaire et pensée: ne pas voir ce que je fais mais ressentir.

Voir, arrive beaucoup plus tard."

www.christiantell.com

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

FINANCES COMMUNALES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats prévisionnels au 15 novembre 2017 des Comptes Administratifs 2017.

AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS

Monsieur le 1er Adjoint au Maire donne compte-rendu au Conseil Municipal de l'avancement des chantiers en cours.

Dans le cadre du débat du 28 septembre dernier priorisant la création d'une garderie sous réserve que soit pertinente l'économie réalisée pour cette destination unique, les Conseillers Municipaux ont rencontré ce jour M. MICHOT, architecte D.P.L.G, afin d'étudier en phase d'esquisse la création d'une garderie dans la cour de la Bibliothèque. Une étude de sol devra-être réalisée pour déterminer la faisabilité de l'implantation envisagée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RESTRUCTURATION ET EXTENSION - TEPCV

Monsieur le 1er Adjoint présente au Conseil Municipal les devis complémentaires établis dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la Bibliothèque Municipale qui font l'objet d'un financement Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Après étude des devis, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, VALIDE le devis de l'entreprise :

- Thierry ROUZÉ de Guipel pour la réfection des peintures pour un montant TTC de 12 055.18 €;
- Jean-Yves MONNIER de Melesse pour la réalisation de l'enduit gratté du SAS pour un montant TTC de 1 549.63 €;

VALIDE le plan de financement actualisé tel qu'exposé ci-après :

Nature des dépenses (1) directement liées au projet	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Maîtrise d'œuvre		Aides publiques		
Contrat d'architecte		TEPCV Avenant n°1 (41 600.00 € sous réserve de conserver 20% d'autofinancement et que l'ensemble des dépenses soient éligibles)	41 600 € (encaissé 16 640 € le 4/05/2017)	69.21
Études complémentaires		Autofinancement		
Néant		Fonds propres	18 507.53 €	30.79
Travaux		Emprunt	0.00€	0
Maçonnerie	9 035.75 €			
Dépose et divers chauffage	1 728.10€			
Couverture	12 540.41 €			
Huisseries	16 072.31 €			
Isolation	8 044.00 €			
Dépose électricité	515.46€			
Peinture	10 045.98 €			
Maçonnerie SAS	1 408.75€			
Travaux en régie au 8/11/2017	716.77€			
TOTAL HT SUR LA BASE DES DEVIS ETABLIS AU 8/11/2017	60 107.53 €	TOTAL		100

Des crédits supplémentaires devront être inscrits au Budget Primitif 2017.

PROGRAMME CEE TEPCV SUR LE VAL D'ILLE-AUBIGNE DEVIS LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente le devis établi dans le cadre du programme CEE - TEPCV sur le Val d'Ille - Aubigné qui finance à 100% les travaux éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée avec 12 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,

VALIDE, sous réserve de financement CEE TEPCV de la CCVIA, le devis d'un montant TTC de 7 651.92 € de la SARL ROSEM de Montreuil le Gast pour l'isolation par soufflage des combles perdus des quatre logements communaux situés aux 1 et 2 Fresche du Bois et aux 1 et 3 Chemin de la Touchette.

PRECISE que des devis complémentaires seront soumis à ce financement suite au Conseil Municipal fixé au 5 décembre 2017.

Des crédits supplémentaires devront être inscrits au Budget Primitif 2017.

ECOLE COMMUNALE

RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE 2018/2019

Dans le cadre du courrier du 19 septembre 2017 de l'Inspection Académique fixant les modalités d'une éventuelle modification des horaires de l'école communale à la rentrée scolaire 2018-2019, Monsieur le Maire donne compte-rendu de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves et du Conseil d'Ecole du 9 novembre dernier.

Considérant les résultats de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves.

Considérant l'impact financier de la réforme des rythmes scolaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACTE favorablement le retour à une organisation sur 8 demijournées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi à compter de la rentrée 2018-2019;

DECIDE d'engager une réflexion partenariale avec le Conseil d'Ecole sur les modalités d'instauration à la rentrée 2018-2019 de cette semaine de 4 jours.

CONTRAT D'ASSURANCE GARANTIES STATUTAIRES MISE EN CONCURRENCE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que GROUPAMA a dénoncé à compter du 1er janvier 2018 notre contrat d'assurance des risques statutaires en raison « d'une perte d'adéquation entre le montant des cotisations versées et le montant des prestations ».

Après étude des propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **RETIENT** la proposition de contrat d'assurance garanties statutaires de GROUPAMA effectif au 1er janvier 2018;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le présent contrat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FACTURATION ET RECOUVREMENT DES REDEVANCES ET TAXE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de convention relative à la facturation et au recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif (hors PFAC).

La proposition de rémunération de la SAUR s'élève à 2.90 € HT par facture émise soit une augmentation de 29%. La SAUR justifie cette augmentation par ses engagements pris lors de la conclusion du nouveau contrat avec le Syndicat des Eaux de Saint-Aubin-d'Aubigné prévoyant une harmonisation de ces tarifs de recouvrement des redevances d'assainissement à l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat. Ce tarif est le même pour le Syndicat des Eaux de Tinténiac et de la Motte aux Anglais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

REGRETTE que l'harmonisation de ces tarifs de facturation et de recouvrement soit appliquée unilatéralement et par le haut ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention relative à la facturation et au recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif (hors PFAC).

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2016 : SDE35 - SBVII

Il est présenté au Conseil Municipal les rapports annuels d'activités 2016 du :

- Syndicat Départemental d'Energie 35
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'ILLE AUBIGNE PLUI -BATIMENTS EN ZONE A ET N POUVANT CHANGER DE DES-TINATION

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, Monsieur le Maire donne compte rendu du travail réalisé par l'AUDIAR de désignation des bâtiments pouvant changer de destination en zone A et 9 sur les 19 communes de la CCVIA

Cette désignation répond aux exigences de la loi ALUR (2014), qui indique que le changement de destination d'un bâtiment agricole en zone A et N n'est possible que s'il est désigné dans le règlement graphique du PLUi. Au total, 4 462 bâtiments ont été analysés (soit les bâtiments hors habitation d'avant 1945 situés en zone A ou N) et 358 bâtiments ont été retenus sur le territoire pour être désignés au titre du changement de destination vers de l'habitat.

Monsieur le Maire précise qu'un de ses bâtiments figure dans cette liste et sollicite l'avis des Conseillers Municipaux sur d'éventuelles erreurs ou omissions sur les bâtiments recensés sur notre territoire susceptibles de pouvoir changer de destination. Le bureau municipal se réunira avant l'échéance du 1er décembre pour arrêter cette liste qui sera transmise pour validation à la Communauté de Communes.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2017

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION DU 15 NOVEMBRE 2017

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE MUNICIPALE

PROPOSITION D'HONORAIRES: MISSION « ESQUISSE »

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'honoraires de MICHOT Architectes de Rennes pour la mission « Esquisse » comprenant :

- le cahier des charges pour la consultation d'un géotechnicien;
- l'analyse du rapport;
- le pré dimensionnement des fondations pour chiffrage.

Cette mission a pour objectifs de déterminer la faisabilité technique et financière du projet de construction de Garderie Municipale dont l'enveloppe prévisionnelle est de 350 000.00 € HT.

Après étude de la proposition, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

VALIDE la proposition d'honoraires d'un montant HT de 2 976.00 € de MICHOT Architectes de Rennes pour la mission « Esquisse » du projet de construction de Garderie Municipale.

ETUDE DE SOL

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet de construction de Garderie Municipale, Monsieur le Maire sollicite auprès du Conseil Municipal l'autorisation d'engager une étude de sol auprès d'un géotechnicien pour une implantation dans la cour actuelle de la Bibliothèque/Garderie.

Cette étude de sol serait réalisée sur la base du cahier des charges établi par le cabinet MICHOT Architectes de Rennes dans le cadre de sa mission « Esquisse » comprenant l'analyse du rapport et le pré dimensionnement des fondations pour chiffrage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser une étude de sol de la cour actuelle de la Bibliothèque/Garderie afin de déterminer la faisabilité technique et financière du projet de construction de Garderie municipale ;

PRECISE que 3 devis devront être établis pour cette étude de sol; SOUHAITE que soit stipulé par le Géotechnicien l'opportunité de souscrire une assurance Dommage Ouvrage pour ce type d'étude ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents et à engager les dépenses nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

BIBLIOTHEOUE MUNICIPALE

Primitif 2017.

DEVIS RESTRUCTURATION ET EXTENSION - TEPCV

Monsieur le 1er Adjoint présente au Conseil Municipal les devis complémentaires établis dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la Bibliothèque Municipale qui font l'objet d'un financement Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Après étude des devis, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le devis de l'entreprise ANDRE de Saint-Symphorien pour l'isolation de la voute centrale pour un montant TTC de 2 230.32 €.

GITE COMMUNAL: CUISINE AMENAGÉE

Monsieur le 1er Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal le devis établi auprès de CONFORAMA pour le remplacement de la cuisine du Gîte Communal. Le montant du devis s'élève à 3 526.51 € TTC (hors pose réalisée en régie).



Après étude du devis, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, VALIDE le devis de l'entreprise CONFORAMA pour le remplacement de la cuisine du Gîte communal pour un montant TTC de 3 526.41 €; Le gîte sera fermé une quinzaine de jours en 2018 pour la réalisation de la pose en régie ainsi que des travaux de rafraichissement. PRECISE que des crédits supplémentaires seront inscrits au Budget

PROGRAMME CEE TEPCV SUR LE VAL D'ILLE-AUBIGNE DEVIS LOGEMENTS COMMUNAUX

Par délibération n°2017/90 du 15 novembre dernier, le Conseil Municipal a sollicité le CCE TEPCV pour la rénovation thermique de 4 logements communaux pour un montant estimé à 7 253.00 € HT. La Communauté de Communes nous informe que ces travaux bénéficieraient d'une prise en charge à hauteur de 4 988.00 € soit 68.77 %. Il est soumis au Conseil Municipal cette proposition de cofinancement.

Monsieur CAILLAUD précise que le reste à charge des travaux de modernisation de l'éclairage public réalisés en 2017 est éligible au programme CEE TEPCV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la proposition de financement CEE TEPCV de la CCVIA à hauteur de 4 988.00 € concernant le devis d'un montant TTC de 7 651.92 € de la SARL ROSEM de Montreuil le Gast pour l'isolation par soufflage des combles perdus des quatre logements communaux situés aux 1 et 2 Fresche du Bois et aux 1 et 3 Chemin de la Touchette.

PRECISE que des crédits supplémentaires seront inscrits au Budget Primitif 2017.

ECOLE COMMUNALE

RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE 2018/2019

Monsieur le Maire donne compte-rendu du Conseil d'Ecole extraordinaire de ce 5 décembre ayant pour ordre du jour le projet de modification des horaires de l'école communale à la rentrée scolaire 2018-2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACTE le souhait exprimé par le Conseil d'Ecole extraordinaire de ce 5 décembre de retour à une organisation sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi à compter de la rentrée 2018-2019 :

Monsieur le Maire précise que les horaires de cours seraient les suivantes : 8h30 -12h00 et 14h00 à 16h30.

Madame l'Adjointe déléguée « Cantine et Affaires Scolaires » souhaite la réalisation d'une enquête auprès des parents d'élèves afin de connaître le rythme des enfants sur la prise du petit déjeuner.

PRECISE qu'une réflexion est à prévoir sur les conditions permettant de maintenir un repas le mercredi à destination de personnes retraitées

DEFENSE INCENDIE

REPONSE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réponse en date du 22 novembre du Syndicat Intercommunal des Eaux à la délibération n°2017/64 sollicitant auprès du Syndicat la réalisation d'une étude sur la défense incendie du territoire communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOUHAITE exprimer auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux son incompréhension sur l'occultation de la solidarité Amont - Aval dans la réponse motivée du Syndicat.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

AMENAGEMENTS ROUTIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion programmée le 19 décembre concernant l'arrêt de transport scolaire du carrefour des 3 Chemins. Monsieur le Maire indique également qu'il sera présent à la réunion de ce 06 décembre à Saint-Servan portant sur les aménagements quatre-voies du Département. Il rappelle l'opposition ferme de la Mairie sur la création d'une quatre voies sur l'axe Saint-Aubin-d'Aubigné/Cesson-Sévigné qui enclaverait la commune en l'absence d'échangeur.

PROGRAMME D'ACTION FONCIERE - RENOUVELLEMENT URBAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'étude opérationnelle sollicitée auprès de la Communauté de Communes dans le cadre d'un éventuel portage par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne des parcelles A1453 situé au Grand Roquet. Monsieur le 1er Adjoint précise que l'exercice d'un Droit de Préemption Urbain nécessite un projet.

SUITE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES

SUITE QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

PETITES CITÉS DE CARACTERE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les critères d'éligibilités au label « Petites cités de caractère » pour une inscription éventuelle de la Commune. Ce label permettrait d'augmenter l'attractivité touristique de la commune avec un impact positif pour les commerces de proximité. Un groupe de travail serait à constituer pour l'élaboration du dossier afin d'étudier l'opportunité de cette labellisation au regard de ces engagements notamment financier dû à l'obligation de programme pluriannuel de valorisation du patrimoine.

AGGLOMERATION - LIMITATION DE LA VITESSE

Monsieur le Maire exprime au Conseil Municipal sa volonté de limiter la vitesse à 30 km/h sur les Avenues de la Rabine aux Fouteaux et du Tertre ainsi que la mise en place d'un cédez-le-passage sur l'axe principal au niveau du croisement rue de La Scierie/Avenue du Verger au

Monsieur le 1er Adjoint et Madame la 4ème Adjointe souhaitent que la sécurité de cet aménagement soit préalablement étudiée sur site en Commission.

BISTROT - RESTAURANT « LE ST GERMAIN »

Dans le cadre de l'appel à candidature pour la reprise du Bistrot-Restaurant « Le St Germain », Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la sollicitation reçue pour un projet sous statut de Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) qui permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour du projet commun.

Monsieur le Maire précise que ce statut peut-être une réponse aux difficultés d'exploitation des derniers commerces de proximité.

A l'issu des débats, le Conseil Municipal émet dans sa majorité de très fortes réserves sur ce projet qui semble prématuré, l'appel à candidature fixant la date limite de dépôt des dossiers au 12 janvier. Il est souhaité que la Communauté de Communes privilégie un porteur de projet privé pour la reprise du bistrot-restaurant « Le St Germain ».

INFORMATIONS COMMUNALES

UTOPARTAGE

La Communauté de communes d'Ille-Aubigné Val souhaite promouvoir et accompagner la mobilité durable sur son territoire.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA **CROISSANCE VERTE** ÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DUR Et de l'énergie

Cette volonté politique se traduit par la mise en place d'une expérimentation d'auto-partage dont les enjeux pour le territoire sont à la fois environnementaux et économiques.

L'initiative est soutenue financièrement par la Communauté de communes qui met gratuitement à disposition des véhicules



identifiés « auto-partage ». Monsieur le Maire a souhaité inscrire Saint-Germain dans cette expérimentation d'une durée de 6 mois (reconductible une fois).

L'accès au service :

nécessite une inscription pré-

alable au Secrétariat de Mairie par la présentation d'une pièce d'identité, d'un permis de conduire valide et la signature de la charte d'utilisation ;

- est payant : 4€ la ½ journée (jusqu'à 4 heures de réservation) et 7 € la journée (de 4 à 8 heures de réservation) ;
- est sur réservation par mail (disponibilité visible sur ww.stgi.fr rubrique « Transports » dans « Vie Pratique »);
 - les clés sont disponibles dans une boîte à clés;
- chaque utilisateur réalise l'état des lieux à la prise du véhicule:
- le véhicule est stationné et à restituer Chemin du Bois Lambin (voie entre la Mairie et l'Eglise).

N DIRECT DES TRAVAUX DE LA **BIBLIOTHEQUE**

CROISSANCE VERTE

Retrouvez dès maintenant les photos de l'avancée des travaux de la Bibliothèque Communale sur http://saint-germain-sur-ille.fr/category/actualitesbibliotheque/



à la Garderie de Saint Germain sur Ille.

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de ∋ ans sont accueillis à la bibliothèque

Mardi 09 janvier 2018 de 9h30 à 10h30 Mardi 06 février 2018 de 9h30 à 10h30

> Chers Clients, Votre Epicerie sera ouverte

Dimanche 24 décembre de 8h30 à 16h30 Lundi 25 décembre de 8h00 à 12h00

Fermeture pour congés Du 26 décembre au 01 janvier inclus

« Joyeuses Fêtes de fin d'année »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{er} septembre et le 31 décembre

 Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue

◆ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION



AMÉLIORER LA SANTÉ



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



EN DIRECT DU VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

E VAL D'ILLE-AUBIGNÉ RECOMPENSÉ

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a été élue « Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2017 », pour son action de préservation et de restauration concrète de la trame verte et bleue sur son territoire. La collectivité a été récompensée pour l'ensemble de ses actions en faveur de la biodiversité menées depuis 2009 : schéma local de la trame verte et bleue, restauration du bocage, sensibilisation du grand public à la biodiversité, création de passages à faune, éco-construction d'équipements publics, requalification écologique de zone d'activité,...



Quatre-vingt-huit villes et intercommunalités s'étaient portées candidates pour la septième édition de ce concours organisé par Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, par Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, et par l'Agence française pour la Biodiversité

Pour plus d'information :

http://www.capitale-biodiversite.fr/







Habitants du Val d'Ille-Aubigné

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UN PACK D'AMPOULES LED!

Sous conditions de ressources

OCCUPANTS Nombre de personnes composant le ménage	PLAFOND DE RESSOURCES Revenu Fiscal de Référence avis d'imposition 2016 ou 2017
1	18 409 EUR
2	26 923 EUR
3	32 377 EUR
4	37 826 EUR
5	43 297 EUR
par personne supplémentaire	+ 5 454 EUR



Contactez **PASS RÉNO** (D. CABO, G. BRIAND) au 02 99 69 58 93

Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné
1 La Métairie 35520 Montreuil-le-Gast

▲ LLEGRO

L'association de musique du Val d'Ille Aubigné, invite ses adhérents à son Assemblée Générale le **samedi 27 janvier 2018.** L'AG se tiendra à la salle des sports de Guipel, de 18h à 19h.

Cette réunion des adhérents sera l'occasion de faire le point sur les finances de l'association, les événements musicaux passés et à venir et de procéder au renouvellement du bureau qui manque toujours de bénévoles.

Un concert d'hiver suivra la réunion, de 19h à 20h30, avec entre autres les prestations de l'ensemble Harmonie et de l'ensemble de musique traditionnelle.

VIE DES ASSOCIATIONS

NC ST-GERMAIN-SUR-ILLE

Transmission de la mémoire: du 8 au 11 novembre
Notre association des anciens combattants avec la pré-

cieuse collaboration de l'Ecole a organisé une cérémonie du souvenir le 8 novembre matin pour rendre hommage aux germinois morts pour la France, dénommés POILUS. Les enfants de CM1 et CM2 ont prononcé l'appel des morts, déposés une couronne de fleurs, observés une minute de silence et clôturés par la Marseillaise et l'hymne Européen. L'échan-



ge s'est poursuivi salle du Conseil Municipal où les enfants ont lu le courrier d'un combattant de la grande guerre dans une attitude très studieuse clôturé par le chant « la ballade nord Irlandaise » de Renaud. Au cour de la semaine une exposition sur le thème « les Bretons et La Grande

Guerre » a été mis à la disposition de l'Ecole. Un grand MERCI aux Enseignants et aux enfants.

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblé autour du monuments aux morts : Elus, anciens combattants, enfants et leurs familles ont rendu hommages aux POILUS de la guerre 1914-1918, aux victimes de toutes les guerres, aux cinq militaires morts pour la France depuis un an ainsi qu'un policier mort dans un attentat sans oublier les victimes civiles des attentats en France.

Message de M. le Maire sur 1917 année de la fatigue des peuples. La bataille du Chemin des Dames, échec sanglant pour le morale des troupes et celui de l'arrière mais aussi de lourdes pertes pour le Canadiens, les Britanniques et les Italiens

En 1917 des milliers d'enfants se retrouvent orphelins. L'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de Pupille de la Nation. Le 16novembre 1917, Georges Clémenceau devient Président du conseil et ministre de la guerre a 76 ans. Il mobilise la Nation et les armées et conduit la France à la victoire

Message du Président de l'U.N.C d'hommage au cinq poilus Germinois morts en 1917. Les conditions de vie sont extrêmement difficiles, se fut l'arrivée des chars Renault. Selon le



mot de Clémenceau la victoire appartient à celui qui tient le dernier quart d'heure.

Aujourd'hui nous sommes engagés dans une autre guerre contre un ennemi diffus, fanatisés et cruel qui veux nous imposer sa dictature à tous et briser nos démocraties. Comme en 1917 nous devons tenir dans nos familles et combattre la radicalisation, tenir dans les écoles pour enseigner les valeurs de la France, tenir dans nos villes et villages pour lutter contre les désordres, tenir pour que la France demeure unie et forte dans une Europe qui nous garantie la paix depuis 1945 et le garant du vivre ensemble dans notre continent EUROPEEN.

Pierre Marquet

VIE DES ASSOCIATIONS

T GERMAIN CLASSIC

Elle aura lieu le dimanche 9 septembre 2018.

Pour encore améliorer la sécurité des participants, notamment en moto, nous envisageons de protéger tous les poteaux (électriques, téléphone, signalisation) sur le circuit par des « bigs bags » remplis de bouteilles plastiques vides. Ces protections sont très efficaces et sont validées par la commission de sécurité des sports mécaniques de la préfecture.

Pour remplir ces bigs bags, il nous faut des millions de bouteilles plastiques (eau, sodas) de maximum 1,5 litre, non écrasées avec un bouchon vissé. Notre consommation personnelle ne suffit pas pour satisfaire nos besoins, c'est pourquoi, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour récupérer toutes vos bouteilles qui partent à la déchetterie.

Les personnes intéressées par cette action sont invitées à prendre contact avec nous! Merci.

Thierry ADAM: 06.33.28.11.90 Samuel PASQUER: 06.48.69.48.21 Stéphane PHILOUZE: 06.99.23.79.87

UMELAGE 2018

Nous rappelons que pour cette 26è année du JUMELAGE de nos 2 communes, ce sont les GERMINOIS du LOT qui déjà s'ac-



tivent pour nous accueillir en mai prochain, du jeudi 10 au dimanche 13.

Afin d'enregistrer les premières inscriptions et d'apporter des informations sur les modalités du déplacement, une

réunion ouverte à toutes et tous se tiendra

salle communale, le lundi 22 janvier à 20h30.

Les personnes et familles n'ayant encore jamais participé sont cordialement invitées et seront les bienvenues si elles souhaitent s'associer à cet échange et vivre ce moment de partage festif et convivial avec nos amis lotois.

OMPAGNIE OCUS

VENDREDI 12 JANVIER Sortie de résidence - "L'HOMME SEMENCE"

Nouvelle création de la Compagnie OCUS 20h - Dancing de la Touchette-

> Gratuit - à partir de 12 ans visuel: aurore lecture, crédit: Bruno Bamdé



SAMEDI 13 JANVIER Sorties de résidence:

19h - Tu perds ton sang froid/Je veux mourir vivant Expérimentations polyformes de Sabrina Cohen

19h30: Madeleine et Marcel Installation documentaire (son, photos, vidéos, objets)

Production: Les Choses du Kholkoze visuel: madeleine et marcel, crédit: Les choses du Kholkoze



24 ET 25 FÉVRIER

WEEK-END DE CREATION DE MARIONNETTES

Proposé par Anna Hubert de la Compagnie OCUS Dancing de la Touchette, Ouvert à tous à partir de 15 ans

Inscriptions: anna@compagnie-ocus.com

visuel; stage marionnette, crédit: Cie OCUS



TIC ET CAFEINE

Si vous avez envie de danser en ces longues soirées d'hi-



ver, le STIC et Caféine vous invitent à une SOIRÉE VINYLES, le samedi 27 Janvier à partir de 21h, à la salle communale.

Pensez à amener vos vinyles préférés. Entrée libre.

OM D'AMIS LA GRANDE COLLECTE DES PAPIERS À L'ECOLE

Ayant pour objectif d'atteindre 60% de recyclage des papiers en 2018, le SMICTOM des Forêts lance la grande collecte des papiers dans les écoles du territoire. Pour y parvenir, le SMICTOM propose de conventionner avec les associations des écoles et la commune.

Les papiers, enveloppes, courriers, lettres, annuaires, magazines, catalogues, livres, cahiers, bloc-notes, publicités et prospectus sont acceptés dans les colonnes d'apport volontaire dédiées à la collecte du papier dans les écoles. Les 1ères colonnes sont installées à proximité des écoles depuis début septembre. Les papiers collectés par le SMICTOM seront ensuite recyclés en journaux (entreprise UPM, Seine-maritime).

Le respect des consignes contribue à la qualité du papier recyclé. La subvention résultant des tonnes de papiers collectées sert à financer les projets pédagogiques de l'école : sorties scolaires, spectacles, visites...



Cette subvention sera calculée à l'échelle de la commune à hauteur de 40 euros par tonne de papier, puis répartie entre les différentes écoles au prorata du nombre d'élèves. Elle sera versée directement aux associations deux fois par an. Ce prix est révisable annuellement selon les conditions économiques.

En parallèle, des collectes des journaux sont organisées une à deux fois dans l'année. Seuls les journaux sont acceptés, en vrac, sec et non souillé. Aucune erreur de tri n'est acceptée

sur cette collecte afin d'assurer le bon fonctionnement du recyclage. Collectés par le SMICTOM, les journaux sont acheminés vers l'usine Celloaouate (Morlaix) qui les recycle en un isolant écologique : la ouate de cellulose. L'objectif à terme est de développer une filière bretonne créatrice d'emplois.

Suite aux collectes réalisées, le SMICTOM reverse une subvention à hauteur de 70 euros par tonne de journaux collectés. Ce prix est révisable annuellement selon les conditions économiques.

Plus de renseignements sur le www.jadoptelezerodechet.fr

ALENDRIER DES MANIFESTATIONS (disponible sur www.stgi.fr)

JANVIER 2018

Vendredi 05 à 18h30:

- Vœux du Maire Salle des Sports
- Vernissage Les Arts d'Ille

Vendredi 12 à 20h: Spectacle OCUS

Samedi 13 à partir de 19h: Spectacles OCUS Vendredi 19 à 18h30: Finissage - Les Arts d'Ille

Lundi 22 à 20h30: Jumelage 2018

Samedi 27 à 21h: Soirée Vinyles - CAFEINE/STIC

FEVRIER 2018

Samedi 24 et dimanche 25: Stage marionnettes - OCUS

VIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 02 mars 2018. Merci de transmettre vos infos pour le 16 février.